



Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur
du Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Corbie le 28 Avril 2025

Présents : Odile Demarque, Nathalie Pronnier, Paul Foulon, Alain Fournier, Christian Carpentier, Benoît Noro, Christophe Paillet, Patricia Carton, Maxime Goret, Pascal Bonnevie, Lionel Campa, Guillaume Hordé, Valérie Firmin, Jacky Gosset

Absent excusé : Charline Fontaine

Ordre du jour :

- Vote du dernier compte-rendu
- Calendrier hivernal 2025-2026
- Commission sportive et jeunes : bilan des compétitions
- Utilisation des subventions
- questions diverses

Ouverture de la séance : 20h05

1) Compte-rendu de la dernière séance

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Calendrier hivernal 2025-2026

- 12 octobre : Villers-Bretonneux tir nature (Championnat départemental)
- 25/26 octobre : Erondelle tir en salle
- 2 novembre : Quend tir nature
- 15/16 novembre : Abbeville tir en salle
- 29/30 novembre : Roye tir en salle 18m et Para
- 6/7 décembre : Corbie tir en salle
- 13/14 décembre : Amiens tir en salle
- 3/4 janvier : Moreuil à Amiens tir en salle
- 10/11 janvier : Villers-Bretonneux tir en salle
- 17/18 janvier : Brouchy à Ham tir en salle
- 24/25 janvier : Sains en Amiénois tir en salle (championnat départemental)
- 7/8 février : Sains et Amiens : championnat régional de tir en salle pour les jeunes, S3 et Bare-bow
- 28 février/ 1^{er} mars : Quend tir 3D
- 14 mars : Trophée des mixtes
- 15 mars : interclubs
- 22 mars : Gentelles tir nature

Il faudra compléter ce calendrier par l'inscription de Cachy les 22/23 novembre si c'est possible ou à défaut inversée avec Roye les 29 et 30 novembre.

Une question est posée au sujet du championnat départemental en salle : un pas avait déjà été fait en instaurant le tir sur tri-spots, pourquoi ne pas y ajouter des duels ?

Il s'avère que le sujet pose problème en raison du faible nombre de participants dans certaines catégories, comment procéder alors ? Un scratch pourrait-il être envisageable ? Il faudra peut-être revenir sur ce point dans une prochaine réunion, ne faudrait-il pas essayer d'encourager aussi les licenciés à participer à plus de compétitions avant le championnat comme avant où un nombre minimum de participations était demandé.

Autre question : quel blason pour les bare-bows ? étant donné que les qualifications aux France ont lieu sur 40, pourquoi les faire tirer sur tri-spots au championnat ? On avait dit que ce serait préparatoire à la phase de duels du championnat régional...

3) Commission sportive et jeunes

Calendrier des rencontres jeunes :

13 décembre : Amiens samedi matin

20 décembre : Sains samedi matin

31 janvier : Abbeville samedi après-midi

22 février : Villers-Bretonneux dimanche après-midi

21 ou 22 mars : Gamaches

11 avril : Gentelles

25 Avril : Corbie finale samedi après-midi

La commission précise que le nouveau règlement jeunes a bien fonctionné ; nous allons faire un bilan pour la page facebook du Comité.

Attention : préciser les blasons pour les bare-bow à leur niveau (As)

Alain signale que pour le tir 3D il faut revoir les distances pour les jeunes.

4) Subventions

La subvention du Conseil Départemental attribuée aux comités sportifs départementaux est calculée selon 2 axes :

1) Une subvention socle qui prend en compte le nombre de clubs et le nombre de salariés du comité (elle s'élèverait pour nous à 1050€)

2) Une subvention « projets » qui porte sur la réalisation d'actions compatibles avec les priorités du Département :

Sport handicap

Sport éducation et citoyenneté (notamment la lutte contre les violences dans le sport)

Sport de nature

Sports traditionnels

Sport et développement de nouvelles pratiques

Sport et développement touristique

Sport et écoresponsabilité

Sport féminin et mixité

Sport santé

La période d'exécution des projets devra débuter, au plus tôt, en septembre 2025 et se terminer, au plus tard, en août 2026.

Il est aussi possible d'obtenir une aide pour :

- acquisition de matériel (y compris textiles)
- handicap projet (jusque 10 000€) pour matériel adapté
- fonctionnement (jusque 10 000€)
- pour les compétitions régionales et nationales (10% du projet)

A l'heure actuelle, dans notre cas, il est possible de demander la subvention socle et matériel (le délai de 3 ans entre deux demandes étant écoulé).

5) Commission arbitres

Problème : certains concours sont insuffisamment pourvus et d'autres trop, les arbitres présents tentent de régler certains manques ; à noter que la Somme compte un nouvel arbitre en la personne de Valérie Firmin, nouvellement reçue à l'examen.

6) Questions diverses

Pas de questions

Clôture de séance : 22h 00

Prochaine réunion : 16 juin